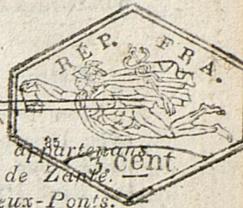


LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Pluviôse, an VII.



Indigne traitement des Turcs envers les prisonniers français. — Continuation de la vente des effets appartenant aux Français établis en Turquie. — Relation de la gazette de Pétersbourg sur la prise de l'isle de Zante. Despotisme révoltant de Paul premier. — Etat des pertes de l'électeur palatin et du duc des Deux-Ponts. Nouvelles diverses d'Allemagne et d'Angleterre.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 28 frimaire.

On assure ici que, le 30 vendémiaire, dix-huit voiles consistant en deux frégates russes, dix chaloupes canonnières, une frégate, une corvette, & quatre légers bâtimens turcs, se sont réunis à l'escadre sous les ordres du commodore Hood.

La vente des marchandises, des effets & meubles appartenans aux négocians français domiciliés dans cette capitale, se poursuit avec activité. On distingue dans ces dépouilles, que le gouvernement s'approprie, le riche mobilier du négociant Florenville, ainsi qu'une partie de celui de l'ex-ambassadeur Semonville.

Le vice-amiral Scid-Ali, qui s'étoit fait quelque réputation dans la dernière guerre contre les russes, & qu'un long exil avoit fait oublier, vient d'être rappelé & réintégré par la Porte. On lui a conféré avec l'assistance du capitain-pachan, le commandement d'un vaisseau de 80 canons, récemment construit aux Dardanelles.

M. de Bouligui, chargé des affaires d'Espagne, a reçu à ce que l'on prétend, des ordres de sa cour, pour venir au secours des prisonniers français détenus au Bagne. Il a, en conséquence, avec l'autorisation du gouvernement, établi une répartition graduée pour leurs besoins journaliers. Depuis quelques jours ces prisonniers sont soumis aux mêmes travaux que les forçats, & enchaînés deux à deux.

RUSSIE.

De Pétersbourg, le 6 nivose.

La nouvelle officielle de la prise de Zante par l'amiral Uschakow, se trouve aujourd'hui dans la gazette de la cour. On y lit que les insulaires ont été dans des canots au-devant des troupes alliées. Plusieurs se sont, dit-on, jetés à l'eau pour recevoir & soutenir les soldats turcs & russes qui, ne pouvant faire avancer leurs bâtimens à cause du peu de profondeur des eaux près de la côte,

n'auroient su comment aborder sans ce secours. La garnison française, qui a été obligée de capituler, ne comprenoit que 441 hommes. Dix-huit officiers ont été relâchés sur leur parole & envoyés à Ancône. On a fait passer le reste dans la Morée.

La même gazette ajoute que Corfou est toujours bloquée; mais que l'on n'apprend point que les Français étoient prêts de se rendre.

DANEMARCK.

De Copenhague, le 16 nivose.

Le grand Belt est tellement pris de glace depuis huit jours, que pour la traversée des malles on est obligé d'employer des estafettes comme sur une route de terre.

D'après un calcul fondé sur les bases les plus solides, il a été exporté du Danemarck & des duchés de Sleswick & de Holstein environ 16,000 chevaux. Ce seul article a donné au pays un profit d'un million de rixdallers.

AUTRICHE.

De Vienne, le 20 nivose.

Le comte de Colloredo, ministre du cabinet, va épouser une demoiselle Boude, rotinière, fille d'honneur des jeunes archiduchesses. Le comte étant âgé, & jouissant d'un grand crédit à la cour, ce mariage fait beaucoup de sensation.

L'archiduc Joseph, palatin de Hongrie, devant passer par Berlin pour se rendre à Pétersbourg, on croit que la politique entre pour quelque chose dans ce voyage. C'est la fille aînée de l'empereur de Russie qu'il va épouser. Nos politiques le font duc de Courlande, d'autres lui donnent la couronne de Pologne.

Il est encore question d'un troisième mariage, ce seroit celui de l'archiduc Charles avec une princesse d'Angleterre.

Notre gazette de la cour présente un nouvel état de l'armée napolitaine, état d'après lequel elle comprend 76,333 hommes, dont 40,000 d'infanterie réglée; 10,784 de cavalerie, 3300 chasseurs, 3213 artilleurs, 3806 fusilliers, & 15,230 de milices. La même gazette ajoute que les milices ont été récemment augmentées; en sorte que l'armée napolitaine pouvoit être évaluée à 100,000 hommes, dont 80,000 étoient entrés en campagne sous les ordres du roi lui-même. Il est très-probable qu'elle est aujourd'hui un peu réduite, d'après les nouvelles qui viennent d'Italie.

D'après les nouvelles les plus fraîches de Constantinople, qui vont jusqu'au 23 frimaire, on sait, par des lettres du commodore Hood qui croise devant Alexandrie,

que la seconde moitié de l'escadre turco-russe a opéré sa jonction avec la division du commandant anglais ; qu'on a déjà fait une tentative contre les retranchemens élevés par les Français près d'Abukir, & qu'on y a employé les bombardes turques.

P R U S S E.

Extrait d'une lettre de Königsberg, du 15 nivose.

Mon frere est revenu d'un voyage de Pétersbourg avec le comte de Bollberg qui y fut envoyé par le Pape passé par l'évêque (d'Ermland), pour complimenter Paul 1^{er}. sur son avènement au trône. Le tableau qu'il fait du despotisme de ce prince est révoltant. Ses sujets sont beaucoup plus malheureux qu'on ne le croit dans l'étranger. Paul se considère, non comme régent, mais comme propriétaire universel du pays, maître absolu des propriétés & même de la vie de ses esclaves. Il dispose de leurs biens à son gré & leve des impôts sans autre règle que ses caprices. Il ne permet à personne de sortir de l'empire, ou si quelques exceptions ont lieu à cette loi, il ajoute la condition de ne rentrer jamais & de renoncer à une partie de sa fortune. Déjà il a rappelé tous ceux de ces sujets qui se trouvoient au-dehors pour y suivre leurs études. On attend tous les jours qu'il rappellera aussi ceux qui se trouvent dans les armées étrangères. Mais son despotisme pese sur-tout sur les sciences & sur tout ce qui a quelques rapports avec elles. Les feuilles françaises sont absolument défendues ; elles ne peuvent entrer d'aucune manière ; toutes les lettres qui arrivent aux frontières sont décachetées & examinées avec la plus minutieuse inquisition. Les autres gazettes sont assujetties à la censure la plus rigoureuse ; elles ne sont délivrées aux abonnés que huit jours après leur arrivée. Tous les numéros qui contiennent quelque chose de nature à déplaire à l'auguste tyran, sont supprimés. De ce nombre sont tous les numéros où il est question de victoires remportées par les Français, ou qui citent un fait quelconque favorable aux républiques.

Rien n'est vraiment plus curieux que de lire la gazette allemande qui paroît à Pétersbourg ; elle ne balance pas à déclarer Buonaparte un monstre & un ignorant dans l'art militaire ; elle veut seulement bien lui accorder quelque courage.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 22 nivose.

Nous sommes encore ici dans la plus profonde ignorance de ce qui se passe en Angleterre : il ne nous en arrive ni journaux, ni lettres particulières. Les huit dernières malles de Londres nous manquent.

Napper-Tandy & Blackwell sont toujours détenus au grand corps-de-garde.

De Munich, le 24 nivose.

La Bavière présente en ce moment l'aspect d'un véritable théâtre de la guerre ; les troupes autrichiennes y fourmillent de toutes parts. Le résident de la république française a eu deux conférences avec les ministres de l'électeur, & a expédié aussitôt après un courrier à Paris. On prétend qu'il demande que ce prince n'admette pas dans ses états d'autres troupes autrichiennes que celles qui forment le contingent que doit fournir l'Autriche comme état d'Empire. Or ; il y en a présentement en Bavière plus de trois fois autant.

De Bareuth, le 25 nivose.

La diète de Ratisbonne s'est rassemblée extraordinairement le 21 de ce mois, après avoir reçu la dernière note des ministres français. On y a pris une résolution particulière que les envoyés se procureroient, au plutôt possible, les instructions de leurs commettans ; & qu'on déclareroit au commissaire impérial de l'empereur le vœu général de la diète, pour que S. M. impériale employât son intervention, afin d'empêcher l'entrée des troupes russes sur le territoire de l'Empire.

L'empire ottoman est entraîné à pas rapides vers son anéantissement entier. Passwan-Oglou a occupé toute la Valachie, après avoir résisté à toutes les forces que le gouvernement a pu envoyer contre lui ; & s'il ne succombait sous les russes, qui marchent, à ce qu'on dit, contre lui, il jettera dans peu les fondemens d'un état séparé & indépendant. L'armée du capitán-pacha est tout-à-fait détruite, & le capitán-pacha lui-même n'a sauvé sa vie que par la vélocité de son cheval.

Buonaparte & son expédition d'Egypte sont en Allemagne à l'ordre du jour de toutes les assemblées, de puis les palais des princes jusqu'au plus humble cabaret. Il est impossible qu'en France même ce général ait plus fixé l'attention universelle. Tout prend parti pour ou contre lui. Les libraires s'empressent, à l'envie, de publier des descriptions de l'Egypte ancienne & moderne. Toutes les gazettes allemandes retentissent de notices sur les villes égyptiennes. Une de celles qui donnent les nouvelles les plus exactes de ce pays, est la gazette de Berlin. Cette feuille paroît instruite par le secrétaire de la légation ottomane (grec de nation, homme d'esprit, très-instruit & ami des Français).

De Francfort, le 27 nivose.

Les troupes russes sont toujours dans leurs cantonnemens près de Brunn en Moravie, sans qu'elles aient beaucoup avancé. Il paroît que la dernière note des ministres français a déjà fait impression. Des lettres de Ratisbonne & de Rastadt assurent que les événemens de l'Italie n'empêcheront point la paix avec l'empereur & l'Empire.

Cependant la cour de Vienne continue ses préparatifs militaires. Treize bataillons d'infanterie & six régimens de cavalerie se sont mis en marche de l'intérieur de la Bohême vers l'Empire. On ne sait pas encore leur destination ; mais on dit qu'ils prendront le chemin du Rhin : ce qui n'est pas trop vraisemblable. D'autres nous assurent que ces troupes remplaceront quelques régimens de l'armée du Lech, destinés à aller renforcer l'armée autrichienne en Italie.

Les troupes bavaïses sont aussi en mouvement. La garnison de Stadt-Amhof (ville située sur le Danube, vis-à-vis de Ratisbonne dont elle n'est séparée que par un pont superbe), a quitté cette ville le 12 nivose, pour rejoindre le reste de l'armée.

Une division de chevaux-légers, distribuée sur les frontières pour veiller à la sûreté des chemins, & pour empêcher la contrebande, a eu ordre, ainsi que tous les séquestriers, de rejoindre leur corps. Ces mouvemens sont peut-être l'avant-coureur de l'exécution prochaine des indemnisations & des sécularisations.

Les nouvelles de l'Italie sont très-allarmantes pour les monarchies, quoiqu'elles arrivent fort inexactement. Les administrations des postes impériales ont les ordres les plus positifs de ne laisser passer dans les états héréditaires de

L'empereur ni les gazettes républicaines, ni des lettres contenant des faits ou des raisonnemens politiques. Toutes les lettres qu'on reçoit de l'Italie par Trente, Brixen, Lindau, Inspruck, &c. sont décachetées; & celles qui contiennent de la contrebande sont supprimées. On voudroit bien en accuser les Français; & sans cesse les feuilles autrichiennes nous répètent que le cordon des troupes françaises en l'Italie supérieure exerce cette inquisition; mais la fausseté de cette assertion est trop évidente.

De Manheim, le 28 nivôse.

Parmi les états de l'Empire qui perdent le plus à la cession de la rive gauche du Rhin, on doit compter assurément l'électeur palatin & le duc de Deux-Pont, principalement si on les regarde comme membres d'une même famille. Leurs ministres au congrès ont en effet adressé en commun leur demande en indemnités au plénipotentiaire impérial, au comte de Lehibach, comme ministre du roi de Hongrie & de Bohême, & aux ministres de la cour de Berlin. D'après le tableau qu'ils ont présenté, les pertes de l'électeur palatin embrassent 165 milles quarrés, 48 bailliages, 36 villes, 11 bourgs, 678 villages; en tout, 470 mille 157 habitans, & un revenu de 3 millions 121 mille florins. Celles du duc de Deux-Ponts comprennent 36 milles quarrés, 8 bailliages, 13 villes, 319 villages, 96 mille habitans, & un revenu de 913 mille 18 florins.

A N G L E T E R R E.

Londres, 16 nivôse.

Les dépêches arrivées hier de Lisbonne, de notre ministre à la cour de Portugal, contiennent ce qui suit :

« Malte s'est rendue aux troupes anglaises. Celles-ci ont trouvé dans le port le vaisseau *le Guillaume-Tell* & les frégates *la Diane* & *la Justice*, dont elles se sont emparées ».

Cette nouvelle a été mandée à la cour portugaise par son consul à Malaga. L'ambassadeur portugais près notre cour s'est hâté d'aller annoncer au roi dans son palais de Saint-James. (Cette nouvelle, si souvent annoncée, si souvent contredite, mérite confirmation, & auroit été plutôt sue à Paris qu'à Londres).

Non contenté de tous les messagers que notre cour a envoyés à Berlin, elle se dispose à faire partir le prince d'Orange pour la même destination.

Les dernières nouvelles reçues du Cap-de-Bonne-Espérance portent qu'on y a mis un embargo général, en conséquence d'un plan qu'on dit formé par le lord Macartney. On veut y rassembler le plus de vaisseaux possible, & préparer un armement destiné pour la mer Rouge, afin d'empêcher Buonaparte de pénétrer dans l'Inde.

On a augmenté le prix du pain, ce qui indispose les classes laborieuses & indigentes.

Un navire prussien venant de Calais à Douvres, y a apporté les journaux français, malgré les ordres précis du directoire, de ne laisser sortir aucun papier-nouvelles.

Des lettres de Dublin parlent toujours de méurtres & de pillage. Le comté de Wexford est le théâtre du plus affreux désordre. Quatorze maisons ont été pillées en une seule nuit dans les environs d'Enniscorthy.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

De la Haye, le 27 nivôse.

Notre directoire a adressé à notre première chambre un

message où il est dit que le gouvernement français s'est plaint que les Bataves continuoient de fournir des vivres aux Anglais. Le directoire propose en conséquence de défendre l'exportation des viandes salées & fumées.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Bruxelles, le 1^{er} pluviôse.

Le commerce d'Anvers vient de décider d'envoyer quelques-uns de ses principaux membres à Vienne, pour réclamer auprès du cabinet autrichien contre l'ordonnance qui exige un second capital de ceux qui ont déjà des fonds placés sur les pays héréditaires de l'Autriche. Il n'y a point de ville qui perde autant que celles d'Anvers par cette mesure: on évalue à 50 millions de florins, le nombre des sommes prêtées par ses habitans, soit à la banque de Vienne, soit sur les mines de cuivre de la Hongrie, ou sur les mines de vit-argent de l'Istrie. Le commerce d'Anvers est aussi intéressé sur les ports de Fiume & Trieste. Ce sont là les motifs qui ont dicté la décision des principaux négocians de cette ville.

DE PARIS, le 4 pluviôse.

Le serment de haine à la royauté & l'anarchie a été prêté, avant-hier, avec la même solennité, chez tous les ministres, par eux & par leurs employés.

— La valeur approximative des biens nationaux qui restent encore à vendre, s'élève, d'après un message du directoire, en date du 29 nivôse, à plus de 380,000,000.

— Un des Irlandais arrêtés à Hambourg avec Napper-Tandy, est parvenu à s'échapper, & est arrivé à Paris.

— Le feu a pris hier dans la Haute-Grande-Rue; mais des secours portés à tems en ont de suite arrêté les progrès.

— D'après une lettre de Bordeaux, en date du 29 nivôse, l'état de cette place s'est amélioré. Les changes sur l'étranger s'y font avec plus de facilité, & l'argent y circule plus librement.

— Le général Humbert, qui a commandé l'expédition d'Irlande, est arrivé à Strasbourg. Il est général de brigade près la cinquième division. Il étoit autrefois commandant de la légion des Francs.

— On écrit de Nantes que le citoyen Tardiny, oculiste, a fait l'extraction de la cataracte, en présence de plusieurs spectateurs & d'un administrateur municipal. La malade étoit une femme de 64 ans. Sa vue avoit commencé à s'obscurcir depuis plus de 18 mois; & depuis trois mois, elle étoit tout-à-fait aveugle. On a admiré l'adresse & la célérité avec laquelle cette opération a été faite par un homme de plus de 70 ans. Après la cure des deux yeux, on a présenté à la malade plusieurs objets qu'elle a distingués & nommés.

— Tous les chevaux de luxe ont été mis en réquisition à Turin pour l'armée française.

— Une proclamation du général Grouchi ordonne à tous les militaires & employés, de recevoir dans le Piémont le papier-monnaie & la monnaie de billon, au taux fixé par le gouvernement provisoire de ce pays.

L'usage des longs couteaux à gaine & des stiletts est défendu. On est tenu de les déposer à sa municipalité, sous peine d'être jugé militairement.

— Le roi de Sardaigne est toujours à Parme, & reçoit tous les jours du duc mille sequins pour l'entretien de sa suite.

— Le comte de Lehrbach est de retour à Rastadt. Son voyage n'étoit qu'une partie de plaisir, & n'avoit aucun but politique.

— On mande de Hambourg, le 25 nivôse, que les communications de cette ville avec l'Angleterre, interrompues depuis long-tems, ont été rétablies par un dégel complet. Un paquebot anglais, qui avoit tenté d'aborder à Cuxhaven, en rompant la glace, y a péri.

— On parle aussi, à Hambourg, de la baisse des fonds publics en Angleterre.

— Les états de Saxe sont assemblés pour délibérer sur les affaires du pays, & principalement sur les finances.

— Un aide-de-camp du général Mack est arrivé à Vienne, déguisé en courrier. Il étoit porteur de dépêches qu'il a remises à l'empereur en personne.

— Le général anglais Kohler est arrivé à Berlin, le 25 nivôse, chargé d'une mission dont l'objet est inconnu.

— Paul I^{er}. a donné la croix de chevalier de Malte à Choiseul-Gouffier, Choiseul-d'Alicour, & au prince Lubimirsky.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen LECLERC (de Maine et Loire).

Séance du 4 pluviôse.

Le conseil prononce sur les opérations de quelques assemblées primaires du département des Basses-Alpes.

Il ordonne la mention honorable d'une offrande patriotique faite par quelques citoyens de la commune de Guerche, département d'Ille & Vilaine.

Les trois mois de la commission des inspecteurs étant expirés, le conseil arrête qu'il sera procédé, sextidi prochain, à son renouvellement.

L'ordre du jour amène la discussion du projet de Bonnaire (du Cher) sur les réclamations de la veuve Anisson-Duperron, relatives à la vente de la manufacture de Buges.

Le conseil a déclaré qu'il n'y avoit pas lieu à délibérer.

Cacault a fait la seconde lecture du projet sur les comptes à rendre par les ministres.

La discussion est ajournée après la troisième lecture.

On lit & l'on renvoie à une commission un message du directoire exécutif sur la résiliation du bail des postes, demandée par les fermiers. Le directoire pense qu'une régie intéressée seroit préférable jusqu'à la paix.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GARAT.

Séance du 5 pluviôse.

Legrand propose d'approuver une résolution du 8 nivôse, qui établit des officiers pour procéder aux ventes publiques & par enchères de meubles & effets mobiliers. Il ne dissimule pas que la résolution n'est pas complète; mais il ajoute que le conseil des cinq cents se prépare à la compléter par une résolution supplémentaire.

Impression & ajournement.

Le conseil approuve une résolution du 12 frimaire, qui distraint la commune de Verignon du canton d'Ampus, département du Var, & la réunit au canton d'Aups;

On reprend la discussion sur la résolution du 7 frimaire; qui casse la nomination des juges du département des Bouches-du-Rhône.

Lejourdan reproche à plusieurs juges du département des Bouches-du-Rhône, d'avoir accepté leur nomination, au mépris d'une loi formelle qui éloignoit des fonctions publiques les parens d'émigrés; il pense aussi que leur élection est nulle, la loi ne donnant que vingt juges au département des Bouches-du-Rhône, & l'assemblée électorale en ayant nommé vingt-cinq; ces nominations sont nulles, dit-il, & ceux qui les ont acceptées ont encouru la peine de forfaiture.

Perrin (des Vosges) observe qu'il n'est point ici question de prononcer sur le personnel des juges, mais bien sur les faits. Il demande donc l'impression du procès-verbal d'élection de ces juges, afin de prouver que leur nomination a été faite conformément aux lois existantes.

Cette proposition est adoptée.

Lemercier répond aux objections faites par Lejourdan.

Le conseil ajourne la suite de la discussion.

Bourse du 4 pluviôse.

Amsterdam.....61, 61 $\frac{1}{4}$.	Rente viagere.....
Idem cour....59 $\frac{1}{8}$, 59 $\frac{1}{8}$.	Rente provis.....9 f.
Hambourg....192 $\frac{1}{2}$, 189 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons.....11 f. 25 c.
Madrid.....11 f.	Bon $\frac{2}{3}$1 f. 68 c.
Mad. effect.....14 f.	Bon $\frac{1}{2}$1 f. 60 c.
Cadix.....11 f.	Bon des 6 der. mois de l'an 6, 84 f. 25 c.
Cad. effect.....14 f.	Or fin.....107 f.
Gènes.....95 $\frac{3}{4}$, 94 $\frac{1}{4}$.	Lingot d'arg....50 f. 75 c.
Livourne....105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{4}$.	Portugaise.....97 f. 25 c.
Bâle..... $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....5 f. 26 c.
Geneve.....	Quadruple.....82 f. 50 c.
Lyon..... $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ ben.	Ducat d'Hol.....11 f. 80 c.
Marseille.....1 $\frac{1}{2}$ per.	Guinée.....26 f. 35 c.
Bordeaux..... $\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Souverain.....35 f. 25 c.
Montpellier.... $\frac{1}{2}$ per. 15 j.	

Esprit $\frac{3}{4}$, 360 à 370 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 250 à 280 f. — Huile d'olive, 1 f. 20 à 25 c. — Café Martau, 2 f. 80 à 90 c. — Café St-Domingue, 2 f. 65 à 75 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 20 à 30 c. — Savon de Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 2 fr. 50 à 90 cent. — Coton des isles, 4 f. 25 c à 5 f. 25 c. — Sel, 0 f.

Mémoires politiques et militaires, pour servir à l'Histoire secrète de la révolution française; puisés dans les mémoires manuscrits de différens généraux, commandans de places, espions & agens secrets, tant en France que chez l'étranger, avec cette épigraphe:

Il est tems que les hommes et les faits révolutionnaires soient remis à leur place.

Deux volumes in-8°. de 630 pages. imprimés sur serré fin, & caractere de cicéro Didot. Prix, 6 fr. broc. & 8 fr. franc de port par la poste. A Paris, chez F. Buisson, imprimeur-libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

A. FRANÇOIS